



L'ESSENTIEL DE L'ACTUALITÉ DU SECTEUR DE L'ASSURANCE SÉLECTIONNÉ PAR ASTRÉE - NOVEMBRE 2022 - N° 45

LA REVUE DE PRESSE

14
novembre

Conseiller ou entreprise d'investissement, une clarification sur ces statuts

Du fait des différences significatives existantes entre le statut de conseiller en investissements financiers et celui d'entreprise d'investissement ainsi que des interrogations à ce sujet, [l'ACPR et l'AMF ont rédigé un guide](#) rappelant les principales caractéristiques de ces statuts publié le 14 novembre.

14
novembre

L'analyse de la CNIL sur les données de santé.

[La CNIL précise dans une analyse juridique](#) publiée le 14 novembre dans quelles conditions les organismes d'assurance maladie complémentaire peuvent collecter des données de santé.

Elle constate que les textes applicables ne sont pas suffisamment précis et nécessitent parfois un consentement individuel du patient et recommande l'adoption d'une loi.

15
novembre

Assurance des risques de cyberattaques, un nouvel article de loi

Le 15 novembre 2022, l'Assemblée nationale a voté en faveur de l'adoption de [l'article 4 de la LOPMI relative à l'assurance des risques de cyberattaques](#).

Cet article vise les personnes morales et physiques dans le cadre de leur activité professionnelle et impose que :

- L'exigence du dépôt de plainte porte sur tous les contrats d'assurances visant l'indemnisation de l'assuré des « pertes et dommages » causés par une cyber-attaque ;

•/..

- Le délai de dépôt de plainte passe à 72 heures et court à compter de la connaissance de l'atteinte par la victime.



Sanction prononcée par la CNIL pour manquement au RGPD

Le 10 novembre 2022, *la CNIL a prononcé une sanction* à l'encontre de la société DISCORD INC. pour manquement à plusieurs obligations du RGPD.

La société DISCORD a été condamnée à une amende de 800 000 euros par la CNIL et à la publication de cette délibération pour :

- Manquement à l'obligation de définir et de respecter une durée de conservation des données adaptée à l'objectif visé ;
- Manquement à l'obligation d'information sur la durée de conservation ;
- Manquement à l'obligation de garantir la protection des données par défaut ;
- Manquement à l'obligation d'effectuer une analyse d'impact relative à la protection des données ;
- Manquement à l'obligation de respecter le droit d'opposition.



« Le superviseur face à l'incertitude », une conférence de l'ACPR

L'ACPR donnera sa prochaine conférence le 5 décembre prochain au Palais Brongniart sur le thème : « Le superviseur face à l'incertitude ». *Découvrez en suivant ce lien* le programme de la journée et les thématiques abordées.

Astrée vous souhaite une bonne semaine !

Avocats et consultants, nous sommes spécialisés dans les problématiques de distribution des produits d'assurances, bancaires et financiers depuis 25 ans.

Suivez toute notre actualité :



67 avenue Pierre Grenier - 92100 Boulogne Billancourt
Tél. : 01 46 10 43 80